



PROJET EDUCATIF TERRITORIAL (PEDT mis à jour le 25/11/2021)

Organisation scolaire hebdomadaire sur 4 jours

LE PLAN MERCREDI

Années : sept 2021 - sept 2024

Collectivité : Ville de CHAURAY
 Nom du correspondant : Claude BOISSON
 Fonction : Maire
 Adresse : 12 place de l'église 79185 CHAURAY CEDEX
 Téléphone : 06.85.92.44.66
 Adresse électronique : cboisson@chaury.fr

Périmètre et public du PEDT : Ville de CHAURAY et CHABAN DE CHAURAY

Public concerné : Nombre d'enfants rentrée de septembre 2021

La petite enfance « les Petites Bouilles »	40
Maternelle (3/5 ans) SAINT EXUPERY CHAURAY	220
Elémentaire SAINT EXUPERY CHAURAY	320
Elémentaire Jacques PREVERT CHABAN DE CHAURAY	130
Total :	710

Modes d'inscription aux Activités Périscolaires (garderie) :

Remplir et signer la fiche de renseignements commune aux établissements scolaires et aux ACM de la ville, ainsi que les autorisations parentales.
 L'enfant doit être obligatoirement scolarisé à Chaury. Il n'y a pas d'inscription préalable à faire par les parents. La présence de l'enfant fait acte d'inscription.
 Le pointage « présence » de l'enfant est effectué par les encadrants à chaque garderie, ce qui vaut inscription de l'enfant et facturation.

Modes d'inscription aux activités périscolaires (le plan du mercredi)

A la période (de petites vacances à petites vacances)
 Possibilité d'inscription à la demi-journée ou à la journée entière (à la carte)
 Fiche d'inscription à remplir et signer par les parents.
 Possibilité pour les familles d'inscrire leur(s) enfant(s) par la démarche en ligne.
 Possibilité d'inscrire en direct, auprès des agents du service Jeunesse à la mairie de CHAURAY.

L'accès à ces deux services, est payant pour tous les enfants.

Le coût tient compte des coefficients familiaux, à savoir :

QUOTIENT FAMILIAL	Entre 0 € et 550 €	Entre 551 € et 770 €	Entre 771 € et 900 €	Entre 901 € et 1050 €	Entre 1051 € et 1200 €	Entre 1201 € et 1350 €	Entre 1351 € et 1500 €	Supérieur à 1501 €	Externes
Mercredi 1/2 journée	5,86 €	6,65 €	7,44 €	8,23 €	9,02 €	9,81 €	10,60 €	11,37 €	13,25 €
Mercredi journée	6,47 €	8,05 €	9,63 €	11,21 €	12,79 €	14,37 €	15,95 €	17,49 €	25,57 €
Prix du repas	4,00 €								

QF	Tarifs pour la garderie
Entre 0 et 550 €	1,08 €
Entre 551 € et 770 €	1,10 €
Entre 771 € et 900 €	1,12 €
Entre 901 € et 1050 €	1,14 €
Entre 1051 € et 1200 €	1,17 €
Entre 1201 € et 1350 €	1,19 €
Entre 1351 € et 1500 €	1,21 €
Supérieur à 1501 €	1,23 €
Externes	1,71 €

Modalité d'information auprès des familles :

Pour tout changement sur le fonctionnement ou l'organisation de services, un courrier d'information est adressé en mailing, à chaque famille.

Les outils qui sont utilisés pour communiquer sur les programmes d'activités, sur les règlements intérieurs, les tarifs, etc. sont : le site de la ville, un espace Facebook, les présentoirs disposés dans les halls d'entrée sur les sites accueillant du public- les articles presse locale, des agents d'accueil municipaux disponibles pour informer et conseiller, les conseils d'écoles, les APE et SAINT EXUPERY et CHABAN.

Nombre d'établissements d'enseignement scolaire concernés :

Etablissements	Publics	Privés	Total
Ecoles maternelles	1	0	1
Ecoles élémentaires	2	0	2
Etablissements secondaires	0	0	0

Périodes de la journée et/ou de la semaine concernées par le PEDT :

Accueil périscolaire éducatif (garderie scolaire) :

Matin : de 7H00 à 8H50 avec une transition (école et le périscolaire) de 8H50 à 9H00 (déclaration SDJES)

Pause méridienne : de 12H00 à 13H30 (non déclarée)

Soir : de 16H30 à 18H30 avec une transition (école et périscolaire) de 16H30 à 16H40 (déclaration SDJES)

Accueil périscolaire du mercredi :

Garderie du matin de 7H00 à 9H00

Accueil de loisirs (type TAP) de 9H00 à 12H00

Repas et pause de 12H00 à 14H00

Accueil de loisirs et goûter de 14H00 à 17H00

Garderie du soir de 17H00 à 18H30

Durée du PEDT : De septembre 2021 à septembre 2024

Volonté des acteurs éducatifs locaux et besoins répertoriés :

1. Fournir les meilleures chances de réussite, de bien-être et d'épanouissement aux enfants.
2. Favoriser l'inclusion de tous et en particulier les enfants en situation de handicap, en valorisant et consolidant les compétences sociales et civiques nécessaires au « vivre ensemble », en aménageant les espaces et les contenus des activités.
3. Contribuer à la construction des apprentissages durables (mise en avant des compétences de l'enfant)
4. Maintenir/développer une collaboration entre parents, équipe enseignante/animation/petite enfance pour garantir une liaison, cohérence et complémentarité dans le parcours éducatif, tout en prenant en compte les différents temps de vie de l'enfant et les compétences de chacun.
5. Favoriser l'implication et si besoin l'accompagnement des parents dans le parcours éducatif de leur enfant.
6. Constituer un service d'accueil en faveur des enfants de qualité, à caractère éducatif, égalitaire qui tient compte des rythmes individuels de l'enfant et des besoins légitimes des parents.
7. Faciliter l'accès à la culture, aux sports, aux sciences, à l'art pour donner envie à l'enfant d'agir, de découvrir, d'apprendre (notion de pluridisciplinarité)
8. Renforcer notre accueil : recruter et fidéliser du personnel qualifié et/ou former, aménager/ajuster nos équipements, optimiser nos outils de communication, échanger sur nos valeurs éducatives, rencontrer des personnes ressources.
9. Mettre en place une organisation financièrement viable pour garantir un système pérenne qui tient du pouvoir d'achat des parents et de la contribution de l'état à son fonctionnement.
10. Mettre en place une organisation qui traduit la volonté politique de respecter les impératifs de développement durable, de valoriser le territoire, de sécurité et de santé publique qu'elle défend, dans un contexte d'augmentation de la population et d'évolution socioéconomique.

Atouts du territoire et leviers pour la mise en place du PEDT 2022/2025 :

Une ville qui développe depuis de nombreuses années une politique sociale, éducative et sportive en direction des jeunes.

Un esprit de dialogue constructif et riche établi depuis plusieurs années entre les différents acteurs éducatifs.

Un service Enfance/Jeunesse composé d'un responsable/coordonateur et de 7 directeurs/directrices d'ACM pour veiller à la bonne mise en œuvre du PEDT.

Des agents municipaux titulaires et qualifiés pour encadrer les enfants et pour élaborer des séances/projets.

4 à 6 agents municipaux polyvalents et qualifiés pouvant renforcer ponctuellement les équipes d'animateurs.

Le recrutement de contractuels qualifiés pour renforcer nos équipes d'animation.

Un tissu associatif très riche (52 associations)

Des possibilités de formations dans l'encadrement et l'accueil des enfants en interne et en externe.

Des infrastructures intérieures et extérieures, polyvalentes, faciles d'accès et adaptées à plusieurs types ou familles d'activités (culturelles, artistiques ou sportives).

Plusieurs types de transports collectifs (scolaires, périscolaires et extrascolaires)

Un car de 63 places appartenant à la ville de CHAURAY.

Un fourgon 9 places appartenant à la ville de CHAURAY.

Une ligne avec des ramassages réguliers (20') entre CHAURAY et NIORT (TAN)

Contrainte du territoire et modalité de prise en compte de ses contraintes dans le PEDT :

Trois groupes scolaires à gérer dont 2 établissements avec un nombre d'enfants très important à accueillir.

Un nombre croissant d'enfants qui éprouvent des difficultés dans leur apprentissage et qui montrent des troubles comportementaux, ainsi que des familles confrontées à des difficultés socioéconomiques.

Difficulté à recruter et à fidéliser les animateurs en nombre suffisant sur des temps du matin et le soir qui est due à une offre d'emploi précaire pour les contractuels.

La municipalité souhaite réaliser un effort conséquent à destination des familles, à savoir : se donner les moyens d'accueillir tous les enfants inscrits dans les délais impartis ; proposer un tarif attractif sur les accueils périscolaires (garderies scolaires et ALSH des mercredis). D'où la nécessité de bénéficier des aides financières de l'état et d'un taux d'encadrement plus souple.

Objectifs éducatifs du PEDT partagés par les partenaires et acteurs éducatifs :

L'enfant au cœur du dispositif :

- Aboutir à une organisation qui respecte le rythme de vie et les caractéristiques de l'enfant, qui est axée sur la prise en charge de tous les enfants (traitement égalitaire et prise en compte du handicap)
- Maintenir une cohérence et une complémentarité éducative entre le temps scolaire et le temps périscolaire (projets d'école et projet pédagogique ACM ; réunion éducative, partage des locaux, ...)
- Renforcer la qualité des relations : vivre dans un environnement respectueux où les enfants (filles/garçons) interagissent avec confiance, tolérance et solidarité (mixité sociale), où les adultes se rencontrent et se mobilisent autour d'une éducation partagée (complémentarité des compétences)
- Communiquer et informer efficacement auprès des familles sur l'organisation de nos services, et sur les programmes d'activités et des sorties.
- Permettre à l'enfant de pratiquer régulièrement des loisirs artistiques, culturels, sportifs, diversifiés et de grande qualité pour leur donner des outils qui favoriseront leur bien-être, leur développement, leur expression, leur intégration sociale.
- Aider, accompagner l'enfant à devenir responsable et autonome (sécurité, santé, environnement et développement durable). Savoir rouler, savoir nager et pratiquer une activité physique quotidienne.

Effets attendus :

Avant tout

- Une réussite scolaire et éducative (le plaisir d'apprendre, mais également celui de découvrir sans pression des activités dans différents domaines)
- Placer l'enfant, apprenti citoyen, au centre d'une complémentarité éducative.
- Amener une égalité des chances dans l'accès aux activités, à la diversité des savoirs et dans les attitudes à acquérir.
- L'épanouissement, le bien-être des enfants/jeunes sur tous leurs temps de vie (scolaire, périscolaire et extrascolaire).

Connaissances/compétences :

Développer son champ culturel dans différentes disciplines.

Développer ses capacités psychomotrices, ses capacités perceptives.

Favoriser des acquisitions de méthodologie et développer des attitudes de curiosité, d'ouverture d'esprit, de rigueur, d'honnêteté et d'autonomie.

Acquérir des valeurs pour s'engager dans la société, permettre à l'enfant de se construire une identité au travers de situations diverses.

Apprécier son niveau de pratique et celui des autres. Développer son esprit critique.

Comportements/attitudes :

Les notions de : sécurité, autonomie, responsabilité, prise d'initiatives, entraide ou solidarité, d'ouverture, d'éveil de l'esprit, de créativité, de communication, de tolérance, participation à la vie de groupe et au travail en équipe. ...

L'enfant qui éprouve de l'estime pour soi et pour les autres (notion de confiance)

Respect des règles de vie et de jeux.

Respect des autres et de son environnement.

Actions :

Savoir agir pour et dans un environnement durable (Vie locale et protection de la planète)

Agir pour exprimer des sentiments, pour communiquer, pour contrôler ses émotions, pour créer ou imaginer.

Pratiquer ou participer à différentes activités, pour élargir ses centres d'intérêts, faire des choix, prendre des décisions en connaissance de cause.

Utiliser des ressources et gérer un effort.

Agir (bouger, bien manger, ...) sur sa vie physique et psychique.

La ville souhaite travailler conjointement et solidairement à aménager un environnement qui respecte ces valeurs. Ainsi nous espérons participer au bon cheminement d'enfant à adulte.

Activités proposées dans le cadre du PEDT « le plan du mercredi » :

Elles sont proposées sous forme ludiques, récréatives et créatrices.

Elles sont conçues dans une logique de loisirs et de découverte.

L'enfant a la possibilité de choisir son ou ses activité(s) selon ses aspirations, ses attentes en accord avec ses parents.

Elles sont accessibles à tous et adaptées aux besoins/caractéristiques de l'enfant et elles prennent en compte les différents temps de la journée de la journée/semaine, à savoir :

L'accueil périscolaire éducatif (la garderie scolaire) :

C'est un Accueil de mineurs déclaré auprès du service Départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, Direction Académique des Deux-Sèvres.

Cet accueil suit les recommandations de la Protection Maternelle Infantile pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans (maternelle)

L'accueil périscolaire est un temps de transition entre le temps en famille et le temps scolaire. Il permet de répondre aux besoins de garde des familles en proposant un accueil complémentaire de l'école, le matin avant la classe, à la pause méridienne et le soir après l'école.

Au-delà de la garde, de la surveillance et de la restauration de l'enfant. Il s'agit de créer pendant ce temps périscolaire, un environnement permettant à l'enfant de vivre des moments de détente, de relâche, de convivialité, mais aussi d'éducation et de réinvestissement des apprentissages scolaires.

L'accueil du matin permet à l'enfant de débiter sa journée sereinement, autour d'activités calmes et dans un lieu convivial. L'objectif est d'amener l'enfant dans les meilleures dispositions physiques et mentales pour apprendre (notion de bien-être).

La pause méridienne et l'accueil du soir proposent des activités de détente (prise en compte du niveau de fatigue de l'enfant) sous forme d'espaces ou d'ateliers de jeux variés et encadrés/surveillés. En privilégiant l'approche ludique, le plaisir et la sécurité physique et affective des enfants, nous souhaitons créer un environnement favorable à la découverte, l'expérimentation, la création et la socialisation de tous. Entre 17H30 et 18H00 une salle avec une surveillance est mise à la disposition des enfants qui souhaitent commencer ou faire leurs devoirs.

L'accueil périscolaire éducatif des mercredis :

C'est un Accueil de Loisirs Sans Hébergement déclaré auprès du service Départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, Direction Académique des Deux-Sèvres.

Cet accueil suit les recommandations de la Protection Infantile pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans.

Les activités :

L'équipe d'animation organise et propose aux enfants des activités riches et variées (sportives, artistiques, manuelles, environnementales, citoyennes et culturelles), permettant à chaque enfant de vivre pleinement des temps de loisirs.

Ces activités sont adaptées et répondent aux besoins et caractéristiques des enfants. Elles prennent en compte le rythme de vie de l'enfant, son âge et son degré de fatigue (énergie, attention, concentration, ...)

Le matin, les enfants choisissent (2 à 4 activités sont proposées par tranche d'âge), découvrent et participent à des activités sportives, culturelles, artistiques, scientifiques, culinaires, sous forme d'ateliers de sensibilisation, d'éveil et d'initiation pour les plus grands d'entre eux. L'organisation des activités du matin est réalisée dans une logique de cycle qui respecte une progressivité pédagogique (jeu, objet, tournoi, œuvre artistique, exposition, spectacle, action environnementale, ... avec des contenus construits, aboutis et évolutifs, ...).

L'après-midi est organisé autour d'activités de loisirs et de grands jeux avec des sorties ou visites en lien avec les thématiques définies dans le PEDT.

L'accueil extrascolaire (petites et grandes vacances)

Des Accueils de Loisirs sont organisés et proposés aux familles pour répondre au mieux, aux besoins éducatifs des enfants pendant leur temps libre et aux attentes des parents confrontés à des difficultés de garde.

Ils sont programmés pendant les petites et grandes vacances.

Ils fonctionnent de 9H00 à 17H00. La garderie est ouverte à partir de 7H45 et se termine à 18H30.

Des mini-camps ou séjours sont également planifiés.

Une salle des jeunes est mise à disposition des adolescents (14/17 ans) les après-midis pendant les petites vacances et la journée sur les grandes vacances.

De nos jours l'enfant est soumis à un rythme soutenu (école, activités extrascolaires, accueil de loisirs, sorties et activités avec les parents, ...). Pour ces raisons, nos différents projets pédagogiques (3/6 ans, 7/13 ans et 11/17 ans) s'orientent vers un accueil chaleureux, courtois, convivial et qui laisse le temps aux enfants de rêver, de jouer librement, de participer, de s'exprimer, et de faire à leur façon et à leur rythme, ... pouvoir se reposer/récupérer, apprécier son temps libre et prendre du plaisir.

Les projets d'animation des vacances, peuvent s'articuler, le cas échéant, avec les projets culturels, artistiques, sportifs, festifs mis en œuvre par la ville, les écoles, les associations.

Un service culturel municipal qui propose des expositions, des rencontres avec les artistes, des concerts, des spectacles, la semaine de la musique, la fête de l'été, le carnaval, les foodtrucks, ...

Un centre multimédia qui organise et encadre les animations en directions de nos jeunes. Ouvert la journée, en soirée et pendant les vacances.

Nous intégrons également la bibliothèque/médiathèque et l'école de musique qui participent et favorisent fortement l'accès à la culture et à l'art pour nos petits Chauraisiens.

Les associations à CHAURAY :

Aux nombres de 52, elles fournissent un choix d'activités variées et accueillent un grand nombre d'adhérents grâce aux bénévoles et aux infrastructures mises à leur disposition par la ville de CHAURAY.

Types d'activités : Sportives, culturelles, manuelles, artistiques, solidarité, culinaires, ...

Activités envisageables/réalisables :

- Jeux éducatifs : Poule-Renard-Vipère _ tir aux lapins - ballon aux prisonniers - Balles brûlantes, ballon château-grands jeux, douaniers contrebandiers, ...
- Sports collectifs : Football, Basket-Ball, handball, Rugby, Flag, Ultimate, Volley, Kin Ball, Tchoukball, baseball, Hockey, Futsal ...
- Sports de raquettes : Badminton, tennis, Tennis de table, pelote basque, ...
- Sports de combats ou d'opposition : jeux d'opposition, Judo, taekwondo, karaté, escrime, lutte, ...
- Sports athlétiques : Courses, sauts, lancers, la marche, ...
- Sports aquatiques : Natation, aqua dance, waterpolo, Voile, Kayak, Catamaran ...
- Sports d'adresse : Golf, Fléchette, tir à la carabine laser, tir à l'arc, sarbacane, pétanque, Bowling, Billard, ...
- Activités d'expression : Gymnastique, Danse, Yoga, Théâtre, Cirque (jonglage, boule, ...)
- Activités de pleine nature : Escalade, Pêche, Equitation, Course d'orientation, Vélo, / kart à pédale, Jardinage, Faune et flore, randonnée, ...
- Sports de glisse : Roller, patinage, ...
- Activités Artistiques : Peinture sur soie, Arts plastiques, Peinture (sur verre, aquarelle, sur bois, sur toile, ...), Dessin (feutre, fusain, pastel, ...), Origami, Poterie/modelage (terre, pâte fimo, pâte à modeler, wepam), Mosaïque, ...
L'activité artistique peut évoluer en utilisant plusieurs types de support, en associant différentes techniques.
- Activités sensorielles (sophrologie, relaxation)
- Activités scientifiques, techniques et nature : Electricité, Menuiserie, Thème du vent, eau, Chimie, Bricolage, Jardinage, ...
- Activités créatives : Patchwork / Couture / Tricot, Scrapbooking, Photographie, Création de bande dessinée, Bijoux / maquillage
- Activités culinaires : Chocolat, Cuisine
- Activités culturelles : Musique, Chant, Vidéo, cinéma, Bureautique, Bibliothèque, Photo montage, Multimédia, informatique, journalisme, langues vivantes, ...
- Jeux de société : Jeux de rôle, Loup garou, jeux de cartes, Jeux de plateau, jeu en bois, ...

Les sortie ou rencontres :

Parcs naturel ou parcs de jeux, bibliothèque, école de musique, médiathèque, centre multimédia, piscine, patinoire, bowling, fermes pédagogiques, musées, exposition, spectacles, cinéma, artistes, athlètes ou joueurs professionnels, inter centre de loisirs, journée ou demi-journée à thème (sécurité, hygiène, l'alimentation, l'environnement, rencontres intergénérationnelles, tournoi/représentation/démonstration de fin de cycle, ...)

Ces activités sont-elles en articulation avec le projet d'établissement : OUI

Liste des établissements :
Maternelle SAINT EXUPERY
Elémentaire SAINT EXUPERY
Elémentaire JACQUES PREVERT

Domaines concernés :

- Liaison entre la petite enfance et l'école maternelle/ALSH 3/6 ans
- Liaison entre maternelle et élémentaire et collège, ainsi que les ALSH 3/6 ans et 6/11 ans et 11/17 ans.
- Pratique quotidienne d'une activité physique (30'/jour)
- Savoir rouler, savoir nager (se propulser dans l'eau et sortir la tête de l'eau)
- Activité et rencontres sportives/artistiques/culturelles.
- Education à l'environnement et au développement durable/à la santé.
- Mise en place de parcours éducatifs spécifiques qui répondent aux besoins de l'enfant (exemple : langage, expression orale, compréhension des objectifs d'apprentissage, ...)
- « Vivre ensemble » Règles de fonctionnement communes, mise place d'outils communs sur la gestion et suivi des comportements inappropriés ou actes d'incivilité, partage de connaissances ou ressentis sur des thématiques (acte de codéveloppement) ex : la gestion des émotions (connaître, définir, contrôler)
- Communication et interaction avec les parents (coéducation/confiance)

Articulation éventuelle avec les activités extrascolaires : OUI

- Un lien, des rencontres autour des projets d'écoles, pédagogiques et d'animation, entre les directions des établissements scolaires, péri et extrascolaires.
- Une planification des activités cohérente, annualisée et complémentaire.
- Recrutement des mêmes directeurs/animateurs/animateuses sur le temps périscolaire et extrascolaire (repères affectifs pour les enfants, continuité et cohérence dans les contenus des activités, prolongement de leur temps de travail, travail en équipe, meilleure gestion du matériel, ...)
- Mutualisation des équipements et des salles (informatiques, bibliothèque, artistiques, de sports, ...)
- Mise en commun du matériel artistique et sportif.
- Une cohérence dans les objectifs éducatifs.

Articulation éventuelle avec les activités périscolaires proposées aux élèves de l'enseignement secondaire :
NON

Partenaires du projet :

- Partenaires institutionnels : Ville de CHAURAY, Education Nationale, SDJES 79, CAF, Centre de gestion,
- Partenaires associatifs : Associations des parents d'élèves
Associations sportives et culturelles locales, départementales,
Organismes sociaux
- Partenaires professionnels : Prestataires extérieurs (projets spécifiques)
Employés/techniciens/animateurs municipaux,
Educateurs/animateur indépendants
Enseignants volontaires (rémunérés par la collectivité locale)
- Partenaires bénévoles : Retraités, parents d'élèves, ...

Acteurs responsables de la mise en œuvre des activités proposées dans le cadre du PEDT :

Missions	Intervenant ou structure	Statut de l'intervenant	Observation (convention)
Définition, mise en œuvre et coordination du PEDT avec le plan mercredi.	La ville de CHAURAY M BOISSON Claude	Collectivité territoriale M le Maire	Durée 3 ans
Conseil. expertise	Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) ; Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES); Direction régionale des affaires culturelles.	M. l'Inspecteur M. le Conseiller	Service de l'état.
Encadrement direction et mise en œuvre des APS.	Personnel du service Enfance / Jeunesse de la ville de CHAURAY	Agent d'animation territorial ou éducateur sportif territorial.	Titulaire de la fonction publique
Encadrement des activités	Service affaires scolaires	ATSEM Animateurs territoriaux Agents techniques	Agents municipaux titulaire de la fonction publique
Encadrement des activités	Educateurs sportifs, artistiques Animateurs polyvalents (BAFA)	Contractuel	Recrutement en CDD
Encadrement des activités	Personne appartenant au tissu associatif local.	Bénévole	Convention
Encadrement du repas	Enseignants volontaires Personnel municipal	Public (éducation nationale) Titulaire fonction publique	Surveillance du repas uniquement Service et surveillance repas

Structure de pilotage :

Composition : le Maire, l'adjointe au maire déléguée aux affaires scolaires, l'adjoint au maire délégué aux à la Jeunesse et aux affaires extrascolaires, adjoint aux affaires associatives, le DGS, le Directeur/coordonateur du service enfance jeunesse, la directrice/coordinatrice du service petite enfance, l'I.E.N, le directeur des affaires scolaires, l directeur de chaque établissement, l représentant de chaque association de parents d'élèves et l membre de chaque conseil d'école.

Coordination du projet assuré par : Le service jeunesse et sports/loisirs

Nom : BONNENFANT Prénom : Richard

Fonction : Directeur du service Enfance / Jeunesse.

Adresse : 12 place de l'église CS 40031 79180 CHAURAY

Téléphone : Mairie : 05.49.08.02.93 Service Enfance Jeunesse : 05 49 24 16 43 ou 06.22.95.14.01

Adresse électronique : rbonnenfant@chauray.fr

Modalités de pilotage : l réunion trimestrielle

Eléments prévus dans le bilan/évaluation du projet :

Périodicité : 1 fois par an
2 fois si besoin d'ajustement

Indicateurs retenus (répondant aux objectifs visés)

Etude de la perception :

Opinion des enfants et animateurs au quotidien (feedback) et parents (entretien individuel ou collectif, enquête de satisfaction dans le cadre de la certification « QUALIVILLE »)

Opinion des partenaires réunion comité de pilotage (2 fois par an)

Indicateurs quantitatifs :

Nombre et pourcentage de participants par catégorie d'âge

Nombre d'encadrants

Nombre d'activités proposées

Nombre d'infrastructures et salles utilisées

Indicateurs qualitatifs :

La diversité et type des activités.

Personnel d'encadrement/qualification/spécificité/

Planning d'activités/Projet d'animation/Projet spécifique (écarts entre ce qui était programmé et ce qui a été réalisé réellement)

Cohérence/complémentarité ou lien avec le scolaire ou extrascolaire (domaines ou activités)

Résultats éducatifs, sociaux : L'esprit, l'attitude, le comportement, les acquisitions, la participation, l'implication des enfants, L'évolution, le bien-être, l'épanouissement, la concentration et la réussite scolaire, l'agressivité ou la fatigue, Nombre de gestion de conflits à gérer.

Mise en œuvre et suivi du PEDT (périodicité réunions groupes de travail, nombre de présents, les freins, les actions d'amélioration)

Indicateurs financiers :

Optimisation de l'encadrement (coût/production)

Gestion matériel/salles/équipements

Aides financières/partenaires

Coût de revient pour la collectivité (Allocation et organisation des ressources)

Fait à Chauray, le 25 novembre 2021

Le Maire

Claude BOISSON

